

# Préparation aux épreuves orales d'admission

Responsables de la formation :  
Edouard VERNY - Cécile CHAINAIS

Directrice des études :  
Léa BUREAU

## COMMISSAIRE DE JUSTICE 2025-2026

---



# Préparation aux épreuves orales d'admission

**L'Institut d'Études Judiciaires "Pierre Raynaud"** propose la création d'une préparation spécifique aux épreuves orales d'admission de l'examen d'accès à la formation professionnelle de Commissaire de justice.

## **PRÉSENTATION**

Cette préparation, organisée par l'**Institut d'études judiciaires « Pierre Raynaud »**, a pour objet de préparer les candidats aux **épreuves d'admission de l'examen d'accès à la formation professionnelle de commissaire de justice**, tel que règlementé par le décret n° 2019-1185 du 15 novembre 2019 relatif à la formation professionnelle des commissaires de justice et aux conditions d'accès à cette profession et par l'arrêté du 13 décembre 2019 fixant les conditions d'organisation, le programme et les modalités de l'examen d'accès à la formation professionnelle de commissaire de justice.

Le savoir-faire de l'**IEJ de l'Université Paris Panthéon-Assas** en matière de préparation aux concours et examen (CRFPA, ENM, etc.) permet de proposer aux candidats une formation parfaitement adaptée aux exigences des **épreuves d'admission** de l'examen, autorisant l'accès à la profession de **commissaire de justice**. La formation allie les compétences d'**universitaires** et de **praticiens** : des Commissaires de justice font ainsi partager aux candidats leur **expérience pratique**.

## **CONDITIONS D'ADMISSION À LA PRÉPARATION**

Tout étudiant **admissible** aux **épreuves écrites** de l'examen d'accès à la **formation professionnelle de commissaire de justice** peut s'inscrire à la **préparation spécifique aux épreuves orales d'admission** proposée par l'Institut d'études judiciaires « Pierre Raynaud ».

## **ENSEIGNEMENTS DE LA PRÉPARATION**

Les candidats ont accès, **en ligne**, aux enseignements qui recouvrent la quasi intégralité du **programme des épreuves d'admission**, et qui auront été dispensés dans l'année.

Une séance de **méthodologie de l'exposé-discussion** est dispensée (en cours).

Les **entraînements** débutent après la fin des épreuves d'**admissibilité**, et jusqu'au début des épreuves d'**admission**. Des séances d'**entraînement** sont organisées pour chacune des épreuves obligatoires. Elles sont en principe assurées dans les conditions de l'examen.

# Volume horaire de la Préparation aux épreuves orales

## Tableau récapitulatif des volumes horaires :

Enseignements accessibles en ligne	Matières	Enseignements généraux	
	Droit des obligations	60h (mutualisées avec le CRFPA)	
	Droit civil	50h (mutualisées avec le CRFPA)	
	Droit des affaires	40h (mutualisées avec le CRFPA)	
	Procédure civile Modes amiables des résolutions des différends – Modes alternatifs de règlement des différends	30h (mutualisées avec le CRFPA)	
Admission	Épreuves orales	Enseignements	Épreuves d'entraînement
	Culture générale et judiciaire - CCMC	120h (mutualisées avec l'ENM)	2*
	Oral juridique	30h de droit pénal (mutualisées avec le CRFPA)	2*
	Anglais	20h Séances de préparation (mutualisées avec le CRFPA)	2*
	Langue autre que l'anglais		2**

\* Selon la compatibilité avec la date de passage du candidat.

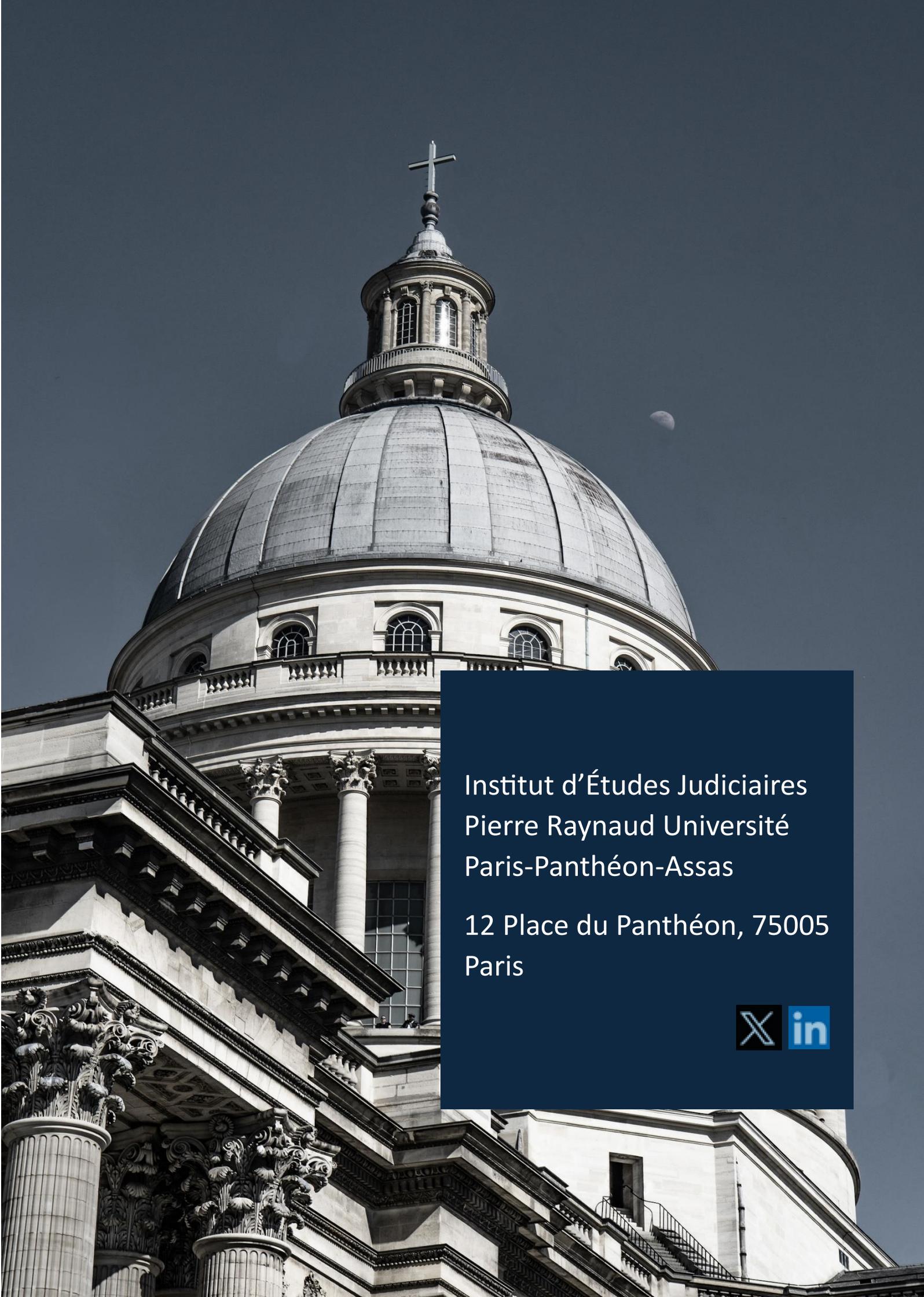
\*\* Selon la langue choisie et la date de passage du candidat.

## TARIFS

Sous réserve des **conditions de présentation de l'examen**, l'IEJ accueille les candidats de **toutes les universités**. Le nombre de places étant limité, l'IEJ se réserve toutefois le droit de clôturer les inscriptions en cas de forte affluence.

**Les inscriptions** à la préparation aux épreuves d'admission seront possibles **dans la semaine suivant la fin des épreuves d'admissibilité**. Elles se font uniquement en ligne. Pour l'année 2025, l'inscription sera possible dès le mois de juillet.

**Les droits d'inscription sont les suivants : 330 euros** pour l'ensemble de la Préparation orale. Dans le cadre de cette préparation spécifique, il n'y a pas de droits d'inscription universitaires à acquitter.



Institut d'Études Judiciaires  
Pierre Raynaud Université  
Paris-Panthéon-Assas

12 Place du Panthéon, 75005  
Paris

